

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2008

PRESENTS : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Christophe ROYNARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC, Jean-Claude MARIVAIN.

EXCUSES : Maria LOPES, Jean-Michel ABELLARD

ABSENTS : Jean-Maurice ABELARD

POUVOIR : de Maria LOPES à Patrick MICHEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Florence DUBUC

Lecture du dernier compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal. Adopté à l'unanimité.

VOTE TARIFS 2009/2010

Le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants pour l'année 2009 et 2010 :

	2009	2010
Salle de la cantine :		
Réservation	10 €	10 €
Location	63 €	65 €
Cauton	153 €	153 €
Vin d'honneur	17,50 €	18 €
Concession cimetièrre	48 € le m2	
Participation travaux raccordement tout à l'égout	2 700 €	
Terre végétale	8 €	

Salle St Clément	2010 Habitants de la commune	2010 Habitants hors commune
- Cauton réservation salle	39 €	39 €
- Cauton remise des clés	230 €	230 €
- Location/journée	144 €	170 €
- Concours de belote	64 €	88 €
- Vin d'honneur	64 €	88 €
- Loto	64 €	88 €
- Sépulture	30 €	30 €
- Location sur 2 jours	240 €	265 €
- Location du 31 Décembre	167 €	218 €
- Grande table	2,30 €	2,30 €
- Petite table	1,60 €	1,60 €
- Chaise	0,50 €	0,50 €
- Verre	0,10 €	0,10 €
- Assiette	0,10 €	0,10 €
- Couvert	0,25 €	0,25 €

ASSURANCE BATIMENTS COMMUNAUX

GROUPAMA, AXA et MMA ont fait parvenir leurs propositions pour assurer l'ensemble des bâtiments communaux :

GROUPAMA : 2 233,98 € TTC

AXA : 1 942,42 € TTC

MMA : 1 896,10 € TTC

Le Conseil Municipal a donc décidé de retenir la proposition de MMA, on obtient une économie de 1702 € par rapport à l'année 2008.

ASSURANCE PERSONNEL COMMUNAL

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 11 Février 2008, la commune a chargé le Centre de Gestion de souscrire pour son compte un contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire.

Vu le contrat groupe conclu par le Centre de Gestion auprès de CAPAVES, via CACEP et considérant les taux proposés : Agent CNRCAL : 3,80 % et Agent IRCANTEC 1,14 %, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance groupe avec couverture des charges patronales.

DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget «COMMUNAL» de l'exercice 2008 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements suivants :

FONCTIONNEMENT :

Article 6531 (indemnité élus)	+ 2 499 €
Article 66111 (intérêts emprunts)	+ 1 €
Article 6558 (autres dépenses obligatoires)	+ 2 500 00 €
Chapitre 022 (dépenses imprévues)	- 5 000.00 €

PARTICIPATION DES COMMUNES VOISINES POUR ENFANTS SCOLARISES A COSSE D'ANJOU

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que des enfants venant des communes extérieures fréquentent l'école de Cossé d'Anjou à la rentrée scolaire de Septembre 2008.

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé de fixer la participation des communes voisines à :

- 963,50 €/enfant en maternelle
- 257,30 €/enfant en primaire.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du projet des statuts modifiés de la Communauté de Communes. Il convient de supprimer à l'article 2, au paragraphe II-4 : "La salle du Grand Avault".

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire émet un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes telle qu'elle est proposée ci-dessus.

DELIBERATION ADHESION NOUVELLES COMMUNAUTES DE COMMUNES AU SIEML

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion des Communautés de Communes suivantes au SIEML (au titre de la compétence optionnelle liée à l'éclairage public :

- Communauté de Communes du Gennois
- Communauté de Communes du Canton de Segré
- Communauté de Communes du Canton de Doué La Fontaine
- Communauté de Communes du Canton de Noyant

TRAVAUX SACRISTIE

Mr le Maire présente les 2 devis demandés pour les travaux de la sacristie :

- Entreprise FROGER (Melay) : 1 795,00 €HT
- Emmanuel REVEILLERE (Cossé d'Anjou) : 2 710,55 €HT avec travaux isolation inclus

Le Conseil Municipal ne souhaite pas que le plafond soit refait. Choix de l'artisan pour réaliser ces travaux laissés au conseil paroissial tout en tenant compte des remarques du conseil municipal. Ces travaux seront à réaliser dès le début de l'année prochaine.

ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Mr le Maire présente l'étude faite par le cabinet Altech (Nantes) concernant le prédiagnostic cartographique des capacités de développement de l'éolien sur le territoire de la zone de développement éolien du plateau de Chemillé-Valanjou-Melay.

VOEUX DU MAIRE

Les vœux du Maire auront lieu le 10 Janvier 2009 à 11 h à la salle St Clément. Mr le Maire demande que tous les membres du Conseil Municipal soient présents. A cet occasion auront lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries ainsi que l'accueil des nouveaux arrivants.

ETAT CHEMIN COMMUNAL

Le chemin qui mène au lieu-dit "Le Côteau" (boues) a été nettoyé par les agriculteurs qui utilisent ce chemin. Ceux-ci devront continuer à maintenir la propreté pour la sécurité des usagers.

BATIMENT MAIRIE

Patrick MICHEL indique qu'il a reçu les 3 devis concernant les travaux de peinture dans la salle du cercle. A voir lors de la prochaine réunion du conseil municipal en Janvier 2009.

SYNDICAT ELECTRICITE

Mr le Maire informe l'assemblée qu'à partir de 2012 les permis de construire seront imposés avec des installations d'économie d'énergie (énergies renouvelables) y compris les bâtiments administratifs (2010).

SYNDICAT DE L'EAU

Sur les prochaines factures d'eau, il y aura une diminution de 20 % sur les compteurs et 10 % sur les consommations (tranche de 0 à 500 m3, ...).

CARRIERE DE L'ANGIBOURGERE

Une réunion aura lieu le 8 Janvier 2009 à 19 h avec l'entreprise CHARRIER/LAHAYE.

ADTM

La chorale LA VIVA donnera un concert le 11 Janvier 2009 à 15 h à la salle St Clément.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le 7 juin 2009.

ASSAINISSEMENT DU PLESSIS

L'avis d'appel public à la concurrence va être fait prochainement sur les journaux.

MATERIEL EMPLOYE COMMUNAL

L'épandeur avec le kit salage a été acheté auprès de MAC HOM TER (**665,00 HT**).

INSEE

Les chiffres relatifs à la population légale de la commune tels qu'ils ressortent du nouveau recensement de la population sont maintenant connus : population légale en vigueur à compter du 01/01/2009 : **445** habitants.

PLAN VIGIPIRATE

Le Premier Ministre a décidé d'adapter les mesures du Plan Vigipirat - niveau rouge à compter du 05/12/2008 et jusqu'au 11/01/2009. Le stationnement sera donc formellement interdit aux abords de l'école sauf sur les parkings aménagés à cet effet et des barrières de sécurité seront donc installées devant l'entrée de l'école.

CANTINE

Christophe ROYNARD demande s'il serait possible de mettre des jeux de la garderie péri-scolaire dans le placard vitré de la cantine qui actuellement est occupé par les archives de l'école. A suivre par la commission scolaire.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 12 Janvier 2009 à 20 h à la mairie.